

# BIODIV'SPORTS



# Les partenaires



AGIR pour la BIODIVERSITÉ





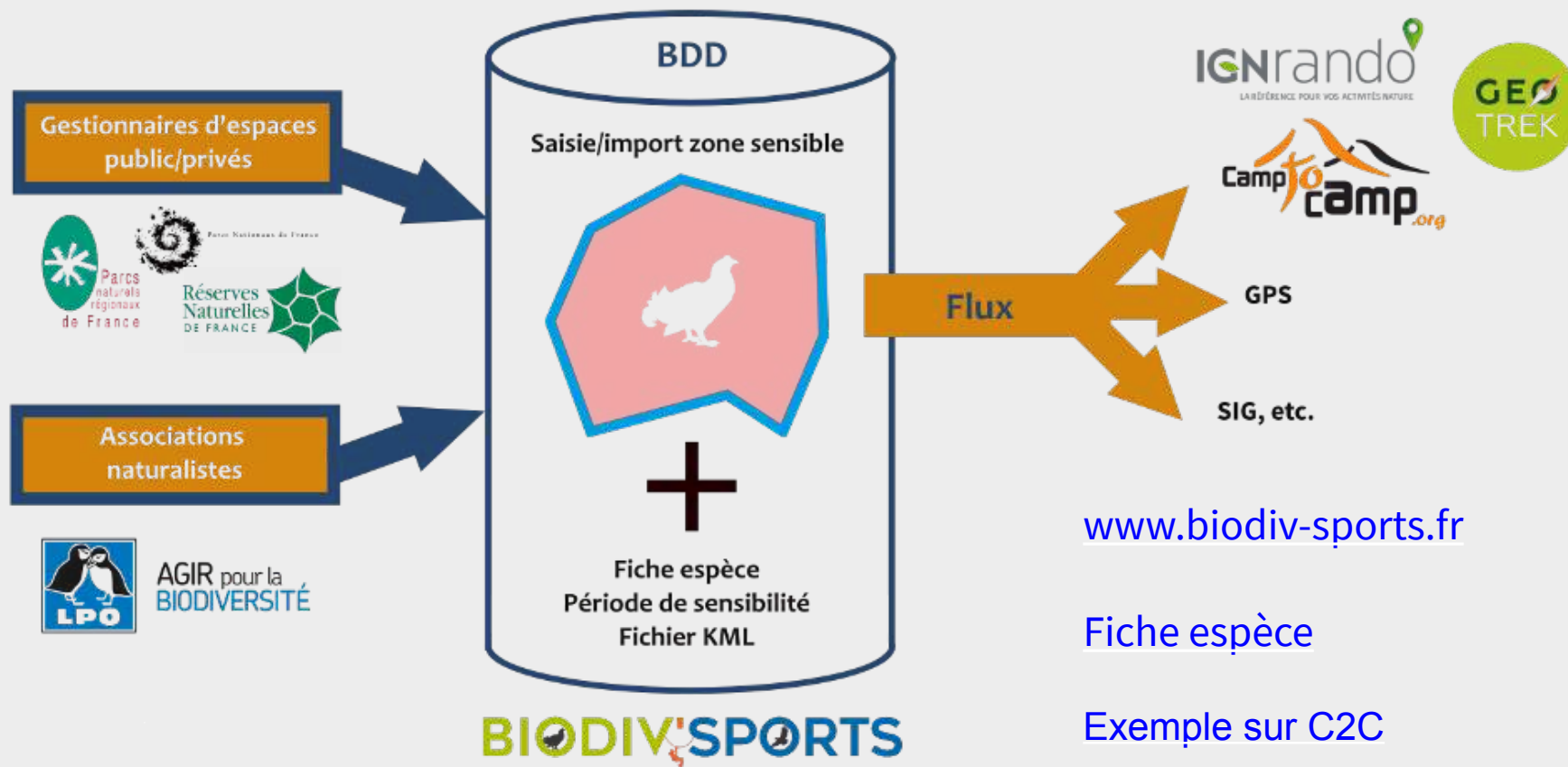
# *Présentation du projet*

## **En phase préparatoire**

- **Cinq pratiques concernées** : vol libre, escalade, alpinisme, ski de randonnée/raquettes et randonnée
- **Espèces concernées** : galliformes de montagne (tétrasyre, lagopède alpin), rapaces rupestres (aigle royal, faucon pèlerin) et bouquetin des Alpes.
- **Espaces pilotes** : massif de la Chartreuse (Charmant Som et Chamechaude - PNRC), massif des Bauges (PNRB), Parc des Écrins (vallée de l'Oisans) et Combe Madame (réserve de Belledonne), massif du Vercors (PNRV).

## **En 2018**

Ouverture à de nouveaux espaces (Massif central, Alpes du Nord et du Sud), de nouvelles pratiques sportives (ski de piste, trail, vtt ?, sports en eaux vives) et intégration de nouvelles espèces. Recherche de nouveaux sites partenaires.



# Utilisation de l'API

## Par les plateformes recensant des itinéraires

- **Informer les pratiquants** des zones sensibles sans les envoyer vers une nouvelle ressource ;
- Diffuser un contenu pédagogique ;
- Développer la connaissance du milieu naturel et des interactions avec la faune.

## Autres

- **Intégrer les zones de sensibilité dans un SIG** (collectivités, entreprises, etc.) ;
- **Éditer des cartes** à jour pour diffuser aux pratiquants, clubs, fédérations.

Pour :

- Valoriser des bonnes pratiques
- Informer sur la gestion d'un espace naturel
- Prévenir les conflits d'usages
- Protéger les espèces et espaces sensibles



# Rejoindre la démarche

## Utiliser l'outil

- **Partenariat conventionné** : cadrer l'utilisation de l'outil, partager les coûts techniques de la plateforme, permettre le développement de l'initiative ;
- Un compte par structure, garder la maîtrise des informations sur son territoire
- Possibilité d'évolutions sans contrainte technique (ajout espèce, pratique sportive, etc.)

## Conditions de mise en ligne sur l'outil

- **Zones en lien avec une ou plusieurs pratiques sportives** ;
- **Zones issues de la concertation** ou zones réglementaires.

## Be part of the mountain - ALPARC :

- stratégie de communication commune aux acteurs de la préservation de la nature
- développer des outils de communication adaptés;
- Animation de **temps d'échanges** multi-acteurs et transfrontaliers : un réseau de techniciens sports et nature ?

## Intégrer la pratique du VTT et les enjeux associés ?

# ***Merci !***

**Adrien Lambert**  
**Chargé de missions**  
**sports de nature**  
[adrien.lambert@lpo.fr](mailto:adrien.lambert@lpo.fr)

04 76 51 51 32

07 67 59 37 61